



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



14225250

TRIBUNAL DE COMMERCE

09 DEC. 2014

NIVELLES Greffe

N° d'entreprise : 0450.878.764

Dénomination

(en entier) : **SITEREM**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Ottignies-Louvain-la-Neuve (1348), Cour de la Taillette 4
(adresse complète)Objet(s) de l'acte : **DEMISSION**

D'un procès-verbal dressé le 1^{er} décembre 2014, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « SITEREM », ayant son siège social établi à Ottignies-Louvain-la-Neuve (1348), Cour de la Taillette 4, a pris les résolutions suivantes :

Première résolution

Par lettre datée du 26 novembre 2014, Monsieur Jean-François KREIT demande à l'assemblée de bien vouloir acter sa démission de ses fonctions administrateur à compter du 26 novembre 2014. L'assemblée accepte ladite démission et entérine celle-ci à compter du 26 novembre 2014 ; décharge pleine et entière est présentement donnée à Monsieur Jean-François KREIT et sera confirmée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

La présente assemblée confère au conseil d'administration tous pouvoirs pour l'exécution des présentes.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Vincent Vanderheyden
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature